|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF) |  |
| REPUBLIQUE GABONAISEMinistère Des Eaux Et Forêts |  | CONSERVATION JUSTICE GABONTéléphone : (+241) 074 23 38 65E-mail : luc@conservation-justice.orgWeb : www.conservation-justice.org |

SOMMAIRE

[1 Points principaux 2](#_Toc7774926)

[2 Investigations 2](#_Toc7774927)

[3 Opérations](#_Toc7774928) 2-3

[4 Département juridique 3](#_Toc7774929)

[5 Communication](#_Toc7774930) 4

[6 Relations extérieures](#_Toc7774931) 4

[7 Formation 5](#_Toc7774932)

[8 Conclusion](#_Toc7774931) 5

**Rapport Mensuel mars 2023**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# 1. Points principaux

* **Entre le 27 février et le 20 mars,**  Conservation Justice a collaboré à l’organisation d’un séminaire de formation de 10 jours à Libreville (Province de l’Estuaire), à l’intention des OPJ et Elèves Officiers de la Gendarmerie Nationale sur la réglementation et procédures pénales applicables en matière d’Eaux et Forêts;
* **12 Mars 2023**à Lastourville (Province de l’Ogooué-Lolo), le projet a initié et appuyé une opération ayant permis l’arrestation de cinq personnes impliquées dans le trafic de la faune ;
* **Le 18 mars 2023** : Transfert vers Libreville des sieurs YOMBE Albert, KOUNGOUMBERA Ydrice Bobe, MAMBELA NGOYE Glade Christopher, LITOUKI YAPA J. Pierre et BOUTOUKOU ZITO Simon, outre le suivi de leur déferrement devant la chambre spéciale du tribunal de première instance de Libreville ;
* **Le 30 mars 2023**à Libreville, une visite de prison a été effectuée à la prison centrale à l’endroit des six détenus impliqués dans le trafique d’ivoire.

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *09* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *01* |
| *Nombre de trafiquants identifiés* | *27* |

Au total neuf missions d’investigation ont été réalisées au cours de ce mois. Une d’entre elles a permis d’arrêter cinq présumés trafiquants d’ivoire d’éléphant dans la province de l’Ogooué-lolo, à Lastourville.

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *01* |
| *Nombre de personnes arrêtées*  | *05* |

En ce mois de mars 2023, le projet a réalisé une opération et contribué à faire arrêter cinq trafiquants au cours de ce mois :

**12 mars 2023** dans la commune de Lastourville dans la province de l’Ogooué-lolo, il y a eu l’arrestation de 5 présumés trafiquants de pointes d’ivoire. Les faits se sont déroulés autour de 13h dans un lieu où les concernés s’étaient fixés rendez-vous. L’information d’une transaction illicite d’ivoire en préparation étant parvenue aux agents de la Direction Générale de Recherches (DGR) en poste à Koula-Moutou, une équipe d’intervention s’est vite constituée. Le groupe mixte était composé d’agents de la DGR et des Eaux et Forêts, appuyés par des membres de l’ONG Conservation Justice. Déployés sur le lieu indiqué, les agents ont tout de suite procédé à l’interpellation de Messieurs YOMBE Albert dit Balle, KOUNGOUMBERA Ydrice Bobe, MAMBELA NGOYE Glade Christopher et LITOUKI YAPA J. Pierre, tous de nationalité Gabonaise. Lors de l'interrogatoire à chaud, les présumés trafiquants d'ivoire vont citer leur complice, le nommé BOUTOUKOU ZITO Simon qui sera arrêté également.

Ils étaient en possession de quatre pointes d’ivoire destinées au commerce illicite. Les cinq (5) présumés trafiquants ont été placés en garde à vue dans les locaux de la DGR à Koula-moutou avant d’être transférés sur Libreville et présentés devant le parquet spécial. Les sieurs YOMBE, KOUNGOUMBERA, MAMBELA et BOUTOUKOU ZITO ont été placés en détention préventive à la maison d’arrêt tandis quele sieur LITOUKI YAPA J. Pierre (le chauffeur) a été mis en liberté provisoire. Ils sont poursuivis pour les faits de détention et de tentative de vente d’ivoire sans autorisation préalable des administrations compétentes. Ils risquent jusqu'à 10 ans de prison pour avoir violé les dispositions de l'article 390 du code pénal.

# 4. Département juridique

À raison de la poursuite du mouvement de grève des magistrats, aucune audience n'a été tenue courant le mois de mars 2023. Toutefois, La nouvelle procédure du 12 mars 2023 a été enregistrée le 20 mars devant le tribunal spécial et 4 des 5 trafiquants arrêtés ont été placés en détention préventive pour trafic d’ivoire.

**Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 01 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 01 |
| Nombrede prévenus | 05 |

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées  | 01 |
| Nombre de détenus rencontrés | 06 |

Une visite de prison a été organisée à Libreville. En tout, sur la visite effectuée, 06 détenus ont été rencontrés à la prison centrale de Libreville. Il s’agit de : BESSAN Théophile, NZIENGUI Jean Pierre, ETSELA YEMBI Roméo, MASSAMBA Fred, MIKOUMOU MINKO Yannick et LANDANGOYE Fred. Tous se portent bien et reçoivent régulièrement la visite de leurs parents.

# 5. Communication

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 15 |
| Télévision | 02 |
| Internet | 09 |
| Presse écrite | 03 |
| Radio | 01 |

Pour ce mois de mars, le projet a produit au total 15 pièces médiatiques, dont 9 ont été publiées sur internet, 1 à la radio, 2 à la télévision et 3 dans la presse écrite.

Les articles sont disponibles sur plusieurs médias et notamment sur le site Internet, la page

Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/>

# 6. Relations extérieures

**Indicateur:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 22 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 16 |
| Collaboration sur affaires | 06 |

Le projet AALF a tenu plusieurs rencontres avec les autorités gabonaises.

* **Estuaire :** Le Coordonnateur des activités a rencontré et échangé avec le Directeur Général de l’école de Gendarmerie Nationale sur la suite des formations dans cet établissement ;
* Il a également échangé avec l’évaluatrice principale du projet de l’ONUDC« Renforcement des capacités judiciaires des États Membres de la CEEAC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et l’exploitation illicite des ressources naturelles », outres les échanges avec l’attaché à la défense de l’ambassade des USA ;
* Les juristes du projet ont rencontré le procureur de la République, le directeur de la Lutte Contre le Braconnage, les avocats en charge des dossiers, ainsi que les condamnés incarcérés à la prison centrale de Libreville ;
* **A Koulamoutou,** en vue de préparer l’opération sur les arrestations des trafiquants présumés d’ivoire, le Coordonnateur et les juristes ont rencontré le Directeur provinciale des Eaux et Forêts, le chef d’antenne de la Direction Générale des Recherches, le chef de Brigade faune de Ndangui, outre le procureur du tribunal de première instance de Koulamoutou .

Au total, au moins Vingt-deux (22) rencontres avec différentes autorités administratives et judiciaires ainsi que les partenaires ont eu lieu.

# 7. Formation organisée par Conservation-Justice

**Le 27 février, les 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09,10 et 20 mars 2023** à Libreville (Province de l’Estuaire) : Conservation Justice a collaboré à l’organisation d’un séminaire de formation à l’inttention des OPJ et Elèves Officiers de la Gendarmerie Nationale. Le séminaire s’est tenu à l’école Nationale de Gendarmerie et s’est globalement bien déroulé. Plusieurs thématiques ayant trait avec le cadre réglementaire de l’exploitation de la faune sauvage au Gabon ont été présentées. Les aspects procéduraux ont fait partie aussi du programme de renforcement de capacités. Les travaux de groupes ont été réalisés pour évaluer la formation. **225** élèves et aspirants ont prit part à cette formation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Unité ou corps** | **Nombre**  |
| OPJ (Aspirants) | 69 |
| Elèves officiers | 156 |
| **TOTAL**  | **225** |

# 8. Conclusion

Pour ce mois de mars 2023, plusieurs activités ont été réalisées à travers le pays.

Parmi celles-ci, il y a les enquêtes sur le trafic de faune, la formation à l’attention des OPJ et Elèves Officiers de la Gendarmerie Nationale sur la réglementation et procédures pénales applicables en matière d’eaux et forêts;les visites de prison, mais aussi les rencontres des autorités administratives et judiciaires ainsi que des partenaires nationaux et internationaux.

Une opération a eu lieu ayant permis de mettre la main sur cinq personnes impliquées dans le trafic d’ivoire, et de saisir19,3 kilogrammes d’ivoire.